

RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 02727
Numéro SIREN : 819 100 322
Nom ou dénomination : 2LR EVENTS

Ce dépôt a été enregistré le 15/07/2020 sous le numéro de dépôt 10018

Greffe du tribunal de commerce de Bobigny



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 15/07/2020

Numéro de dépôt : 2020/10018

Déposant :

Nom/dénomination : 2LR EVENTS

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 819 100 322

N° gestion : 2016 B 02727





Handwritten signature in blue ink

copie conforme à l'original 100%

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

①

BILAN - ACTIF



DGFIP N° 2050-SD 2020
GREFFE

Désignation de l'entreprise : 2LR EVENTS Durée de l'exercice comptable en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise 7 PLACE DE L'HOTEL DE VILLE 93600 AULNAY-SOUS-BOIS Durée de l'exercice comptable en nombre de mois * 12

Numéro SIRET * 8 1 9 1 0 0 3 2 2 0 0 0 2 6

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BOBIGNY (Seine-St-Denis)

Néant *
Exercice N° 31113210119

		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	9 583	AS	4 385	5 198	
	Autres immobilisations corporelles	AT	5 810	AU	1 406	4 404	
	Immobilisations en cours	AV		AW			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Avances et acomptes	AX		AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières *	BH	2 676	BI		2 676	
TOTAL (II)	BJ	18 069	BK	5 792	12 278		
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	92 019	BY		92 019
Autres créances (3)		BZ	563	CA		563	
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
	Disponibilités	CF		CG			
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	258	CI		258	
	TOTAL (III)	CJ	92 841	CK		92 841	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Écarts de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	110 910	1A	5 792	105 118		

Remois : (1) Dont droit au bail : _____ (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : **CP** _____ (3) Part à plus d'un an : **CR** _____

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : _____ Stocks : _____ Créances : _____

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Expert-comptables Janvier 2020





[Handwritten signature]

"copie conforme à l'original"

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise 2LR EVENTS

Néant *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES			
	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1.000.....)	DA	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	100
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	260
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	7 655
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	9 015
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	27 268
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 283
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	15 810
	Dettes fiscales et sociales	DY	51 481
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	261
Compte réglé	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	96 103
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	105 118
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	96 103
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	9 954

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Handwritten signature



[Handwritten signature]

copie conforme à l'original

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : 2LR EVENTS		Exercice N			Néant <input type="checkbox"/> *	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF		
		FG	359 608	FH	359 608	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	359 608	FK	359 608	
	Production stockée *			FM	(17 500)	
	Production immobilisée *			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP		
	Autres produits (1) (11)			FQ	59	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	342 167
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	5 684	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	135 821	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	4 693	
	Salaires et traitements *			FY	139 657	
	Charges sociales (10)			FZ	44 341	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions			GA	3 445
					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)			GE	65	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	333 706	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	8 461
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)				GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	488	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)				GU	488	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(488)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	7 973

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.





Handwritten signature in blue ink

"copie conforme à l'original"

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Hobbing

Désignation de l'entreprise		2LR EVENTS		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	318	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	318	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(318)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			IX			
Impôts sur les bénéfices *			X			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	342 167	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	334 512	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	7 655	
RENVois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	14 896
			- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
CONTRAVENTIONS ROUTIERES				318		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2020



Handwritten signature



Handwritten signature in blue ink

2LR EVENTS

SASU au capital de 1 000 €

7 PLACE DE L'HOTEL DE VILLE

93600 AULNAY-SOUS-BOIS

**APPROBATION DES COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**



Handwritten signature in blue ink



Handwritten signature in blue ink

2LR EVENTS

SASU au capital de 1 000 €
7 PLACE DE L'HOTEL DE VILLE
93600 AULNAY-SOUS-BOIS

RCS *Bobigny* : B 819100322^A

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2020

Chers Associés,

Conformément à la Loi et en ma qualité de présidente de la société, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur la marche des affaires sociales durant l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2019.

Pour votre information, il vous a été envoyé avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la Loi, à savoir :

- ↳ Le bilan,
- ↳ Le compte de résultat,
- ↳ L'annexe,
- ↳ Le texte des résolutions soumises à votre approbation.

Les comptes soumis à votre approbation ont été établis selon les normes, principes et méthode du plan comptable en vigueur.

Les méthodes d'évaluation n'ont pas changées.

I – SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice d'une durée de 12 mois, le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé 359 608 € contre 174 192 € pour l'exercice précédent, ce qui représente une hausse de 50 %.

Le Total des Produits d'Exploitation s'élève à : 342 167 €

Compte tenu des charges d'exploitation comprenant notamment :

- La Dotations aux Amortissements pour :	3 445€
- Le Résultat d'EXPLOITATION EST BENEFICIAIRE DE :	8 461€
- LE RESULTAT FINANCIER EST NEGATIF DE :	488 €
- LE RESULTAT EXCEPTIONNEL EST NEGATIF DE :	318 €
- L'IMPOT SUR LES SOCIETE EST :	NEANT

Le résultat fiscal tient compte de la réintégration de charges non déductibles :

⇒ 318 € (contravention routiere)

En conséquence, l'exercice se traduit par un **BENEFICE** net de **7 655 €**.



Signature



Handwritten signature in blue ink

NOUS SOMMES TRES SATISFAITS DU RESULTAT CET EXERCICE QUI SE SOLDE PAR UN BENEFICE MALGRE LA MISE EN ROUTE PROGRESSIVE DE NOTRE ACTIVITE.

NOUS AVONS SU GERER NOTRE MASSE SALARIALE ET AINSI MAITRISER LES CHARGES QUI Y SONT LIEES.

NOTRE ACTIVITE DE PRESTATAIRES DE SERVICES NOUS PERMET DE NE PAS AVOIR TROP DE COUTS DE PRODUCTION ET AINSI OBTENIR UN CHIFFRE D'AFFAIRES CONSEQUENT.

NOUS ESPERONS UNE MULTIPLICATION DE NOS DIFFERENTS PARTENAIRES EN VUE D'UNE AUGMENTATION DE NOTRE NIVEAU D'ACTIVITE ET DONC DE NOTRE RESULTAT POUR L'EXERCICE EN COURS.

II – EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun évènement particulier n'est à signaler depuis la clôture de l'exercice précédent.

III – INFORMATIONS SUR L'EXERCICE EN COURS ET PERPECTIVES D'AVENIR

Notre activité se poursuit normalement depuis le début de l'exercice en cours malgré la concurrence qui reste âpre dans notre secteur d'activité.

Nous espérons toutefois pouvoir diversifier notre clientèle en vue d'augmenter davantage notre chiffre d'affaires au cours de cette année.

IV – CONVENTIONS REGLEMENTEE

Aucune nouvelle convention susceptible de tomber sous le coup de l'article L 223-19 du NCC n'est venue à la connaissance de la gérance. Les conventions antérieures continuant à s'appliquer.

V – AFFECTATION DES RESULTATS

NOUS VOUS PROPOSONS D'AFFECTER ET DE REPARTIR COMME SUIV LE BENEFICE DE L'EXERCICE, SOIT UNE SOMME DE 7 655 € :

↳ Affectation de la totalité de la somme soit 7 655 € (centimes à parfaire), en report à nouveau.

Nous vous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous voudrez bien donner à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer et il vous appartient de fixer le montant de la rémunération du gérant.

Vous trouverez en annexe le texte des résolutions qui vous sont proposées.

La présidente ,
Madame LOPES RODRIGUES LIDIA



Handwritten signature in blue ink

2LR EVENTS

SASU au capital de 1 000 €
7 PLACE DE L'HOTEL DE VILLE
93600 AULNAY-SOUS-BOIS

RCS Bobigny : B 819100322 k

**TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2020**

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la présidente sur les opérations de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2019, approuve les comptes et le bilan dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport, et plus particulièrement le montant des appointements perçus par le gérant au cours de cet exercice.

En conséquence, elle donne au gérant quitus entier et définitif et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2019.

DEUXIEME RESOLUTION

NOUS VOUS PROPOSONS D'AFFECTER ET DE REPARTIR COMME SUIT LE BENEFICE DE L'EXERCICE, SOIT UNE SOMME DE 7 655 € :

↳ Affectation de la totalité de la somme soit 7 655 € (centimes à parfaire), en report à nouveau.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve en tant que de besoin les conventions intervenues entre les associés et la société susceptibles d'entrer dans le cadre de l'article L 223-19 du NCC.



Handwritten signature



Handwritten signature in blue ink

2LR EVENTS

SASU au capital de 1 000 €
7 PLACE DE L'HOTEL DE VILLE
93600 AULNAY-SOUS-BOIS

RCS Bobigny : B 819100322

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 30 JUIN 2020

**RAPPORT DE LA GERANCE SUR LES OPERATIONS VISEES
A L'ARTICLE L 223-19 DU NOUVEAU CODE DE COMMERCE**

Chers Associés,

L'article L 223-19 du NCC prescrit à la présidente d'établir un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la société et l'un de ses gérants ou associés.

Rentre dans le cadre de cet article, les opérations suivantes : NEANT

La présidente,
Madame LOPES RODRIGUES LIDIA



[Handwritten signature]

2LR EVENTS

SASU au capital de 1 000 €
7 PLACE DE L'HOTEL DE VILLE
93600 AULNAY-SOUS-BOIS

RCS Bobigny : B 819100322

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2020

L'an deux Mille Vingt,

Le trente juin, à 18H00,

Les actionnaires de la société **SASU 2LR EVENTS**, SASU au capital de 1 000 €, divisé en 100 actions de 10 € chacune, se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social sur convocation faite par la présidente.

SONT PRESENTS OU REPRESENTES :

- Madame LOPES RODRIGUES LIDIA, présidente, propriétaire de : 100 PARTS

TOTAL : 100 PARTS

L'assemblée est présidée par Madame LOPES RODRIGUES LIDIA, présidente, qui constate que les actionnaires présents ou représentés possèdent 100 actions, soit plus de la moitié des actions ; en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Madame la Présidente dépose devant l'assemblée, à la disposition des actionnaires :

- ↳ Le rapport de la présidente sur les opérations de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2019,
- ↳ Le compte de résultat, le bilan, l'annexe et l'inventaire au 31 DECEMBRE 2019.

Puis, elle déclare que le texte des résolutions proposées, le rapport de la présidente et les documents comptables ci-dessus visés, à l'exception de l'inventaire, ont été adressés à chaque actionnaire en même temps que l'avis de convocation.

Elle précise que l'inventaire a été tenu à la disposition des actionnaires au siège social depuis cette même date, ce dont l'assemblée lui donne acte.

La présidente rappelle ensuite l'ordre du jour de l'assemblée :

- ↳ Lecture du rapport de la présidente sur les opérations de l'exercice,
- ↳ Approbation des comptes, affectation et répartition des résultats, quitus à la présidente,
- ↳ Opérations visées par l'article L 223-19 du NCC,
- ↳ Rémunération de la gérance,
- ↳ Questions diverses.

Puis, elle donne lecture du rapport de la présidente et déclare la discussion ouverte.

Après un large échange de vues et personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes sont mises aux voix :



Handwritten signature



[Handwritten signature]

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la présidente sur les opérations de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2019, approuve les comptes et le bilan dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la présidente quitus entier et définitif et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

NOUS VOUS PROPOSONS D'AFFECTER ET DE REPARTIR COMME SUIT LE BENEFICE DE L'EXERCICE, SOIT UNE SOMME DE 7 655 € :

↳ Affectation de la totalité de la somme soit 7 655 € (centimes à parfaire), en report à nouveau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve en tant que de besoin les conventions intervenues entre les actionnaires et la société susceptibles d'entrer dans le cadre de l'article L 223-19 du NCC.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité, les associés concernés s'abstenant.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée approuve la rémunération de 36 190 euros que la gérante a perçu en qualité d'Associé-Gérante unique pour l'exercice 2019, ainsi que les charges sociales qui y sont afférentes. Elle fixe sa rémunération à un montant équivalent pour l'exercice en cours en qualité de Gérante salariée de la société.

Cette rémunération pourra varier selon la convention applicable aux cadres de la profession. La gérante aura droit à une éventuelle prime de bilan.

Les frais qu'il expose dans l'intérêt social lui seront remboursés sur justificatifs.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

La présidente,
Madame LOPES RODRIGUES LIDIA



[Handwritten signature]

ANNEXES

AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

(Plan comptable général en vigueur)

de la société **SASU 2LR EVENTS**

S.A.R.L. au CAPITAL de 1 000 €.

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Durée de l'exercice : 12 mois

TOTAL DU BILAN :	105 118 Euros
RESULTAT BENEFICIAIRE :	7 655 Euros

**TOUS LES ELEMENTS DE CETTE ANNEXE FONT PARTIE INTEGRANTE
DES COMPTES ANNUELS qui ont été établis par le Gérant.**



Handwritten signature in blue ink.



Handwritten signature in blue ink

ELEMENTS DE L'EXERCICE

TROIS ELEMENTS ESSENTIELS

I - REGLES ET METHODES COMPTABLES

II - COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET COMPTE
DE RESULTAT

III - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS



Handwritten signature



Handwritten signature in blue ink

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les principes généraux de prudence, régularité, sincérité et image fidèle ont été respectés conformément aux hypothèses de bases suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

LIMINAIRE :

Conformément aux prescriptions légales, la comptabilité de l'exercice a été établie selon le PCR 1999.

REGLES ET METHODES :

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale est la méthode des coûts historiques.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée prévue et de la nature du matériel (cf. état 2033 C).

Les opérations en devises sont insignifiantes voire nulles.
La société n'entre pas dans le périmètre de consolidation.



[Handwritten signature]

- COMPLEMENTS D'INFORMATIONS -

A) FIGURANT SUR LES IMPRIMES FISCAUX :

- Etat de l'actif immobilisé :	N° 2033 C
- Etat des amortissements :	N° 2033 C
- Etat des provisions :	N° 2033 D
- Etat des échéances de créances	N° 2033 A
- Etat des échéances des dettes	N° 2033 A

B) JOINT SUR PAPIER LIBRE AUX IMPRIMES FISCAUX :

- Produits à recevoir,
- Charges à payer,
- Charges et produits constatés d'avance.

C) INFORMATIONS GENERALES :

Aucune charge financière n'a été incorporée dans les stocks.

Aucune charge financière n'a été incorporée dans les immobilisations.

Les différences sur éléments fongibles de l'actif circulant et les frais d'établissement sont peu significatives.

L'entreprise n'a pas comptabilisée de frais de recherche et de développement à l'actif de son bilan.

Il n'y a pas de charges à répartir sur plusieurs exercices.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE FONDS DE COMMERCE :

Les associés ont créé leur fonds de commerce.



Handwritten signature

D) INFORMATIONS PARTICULIERES AUX SOCIETES :

- Aucune avance n'a été consentie aux associés.
- La société a la forme d'une Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle.
- Son capital de 1 000 € est divisé en 100 parts de 10 € chacune au 1^{er} JANVIER 2019.
- Son capital au 31 DECEMBRE 2019 est inchangé.



Handwritten signature in blue ink



[Handwritten signature]

ELEMENTS III DE L'ANNEXE

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

A) **FIGURANT SUR LES IMPRIMES FISCAUX :**

CREDIT BAIL : NEANT
ENGAGEMENTS FINANCIERS : ETAT 2033 A

B) **DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES :**

NEANT

C) **PRISES DE PARTICIPATIONS :**

L'entreprise ne possède ni filiale ni participations.

Elle n'est filiale d'aucune autre société et n'entre dans aucun périmètre de consolidation.

D) **ENGAGEMENTS FINANCIERS DIVERS :**

NEANT





Handwritten signature in blue ink